RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'INPI a détecté une pièce justificative

et a procédé à son retrait dans le document.

citiz

Les voitures qui changent la ville

DELIBERATIONS du CA du 23 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 23 juin 2022 à 18 heures.

Le Conseil d'Administration de la Société anonyme MOBILIB Société Coopérative à capital variable, dont le siège social est à Toulouse s'est réuni en présentiel sur convocation de son Président, adressée à chacun des administrateurs par courriel.

Sont présents :

Aurélien Tardiveau, président du CA et administrateur
Véronique Métro, administratrice
Estelle Poirier de Narcay, administratrice
Thierry Bourret, administrateur
SMTC-Tisséo, représenté par Christophe Doucet

Ont donné pouvoir :

Pierre Bonnard, administrateur,
Séverine Toulis, administratrice,
TOULOUSE METROPOLE, représenté par Serge Jop,
Stéphane Mériodeau, administrateur
MACIF, représenté par Jean-Claude Bruel, administrateur

Absent.e.s excusé.es :

Région Occitanie, représenté par Jean-Luc Gibelin, administrateur
FRANCE AUTOPARTAGE, représenté par Nicolas Guenro, administrateur

Le Conseil, ayant ainsi la présence effective ou représentée de dix membres, peut valablement délibérer. Assistent au Conseil d'Administration, sans disposer de droit de vote, Alexandre Jouaville, Directeur Général de Mobilib.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Aurélien Tardiveau, Président, assisté des administrateurs en mode collaboratif, secrétaires de séance.

Le procès-verbal des délibérations du 19 mai 2022 est lu et adopté.

Puis le Conseil délibère sur les questions figurant à l'ordre du jour.

T.B.

Préambule : Présentation des sujets, gestion du temps, attribution des rôles et règles et cadre de sécurité relationnel :

(voir CR de la réunion du 28/03/2022 sur la gouvernance partagée)

Depuis octobre 2020, les sujets sont présentés selon 4 axes prioritaires définis collectivement : EQUILIBRER, INVESTIR, GOUVERNANCE et COMMUNIQUER.

Conformément au process de gouvernance partagée, les sujets et le temps qui leur est attribué sont partagés ainsi :

- La couleur **rouge** concerne les décisions obligatoires à trancher lors du CA (max 30 minutes, le contenu doit être consulté en amont du CA, idem pour les questions afférentes)
- La couleur ***orange*** concerne les sujets prioritaires à avancer avant décision formelle. (max 20 minutes)
- La couleur **verte** concerne les informations à diffuser aux membres du CA. (max 2 minutes)

Pour ce CA, les rôles suivants doivent être attribués :

Facilitation : Véronique

Distribution de la Parole : Estelle

Gardien du temps : Aurélien

Animation : Alexandre

Prise de notes : Aurélien, Alexandre, Thierry

Rappel des règles :



Si une personne doit partir avant la fin de la réunion :
- elle est invitée à l'exprimer en début de réunion lors de son tour d'ouverture
- elle exprime son mot de clôture à la fin de la dernière séquence à laquelle elle peut assister



Les réunions de CA se déroule soit en présentiel soit en visio mais ne peuvent pas être hybride avec des personnes en présentiel et d'autres en visio.

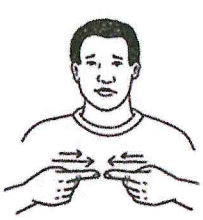
Rappel du Cadre de Sécurité Relationnel et des gestes de communication non verbale utilisés :











T.B.

18h00 – Tour d'Ouverture :

Chacun est invité à partager sa qualité de présence à la réunion via une métaphore d'un pneu.
« Je suis un pneu crevé », « je suis un pneu clouté, prêt à m'aventurer sur des pistes glissantes », « je suis un pneu de 15 000 bornes, un peu usé mais prêt à faire encore de la route », etc…

18h10 - Résolution n°1 : Entrées au capital au 23/06/2022

Aucune acquisition de parts de coopérateurs ayant déjà au moins une part

Acquisition de parts par de nouveaux coopérateurs.
Lilas Autopartage, service d'autopartage sur Lille et Arras membre du Réseau Citiz, a souscrit huit parts sociales d'une valeur nominale de 750€, soit un apport total en capital de 6000€.
Pour information, Mobilib entre également au capital de la SA à directoire Lilas Autopartage à hauteur de 6000€, ce qui représente l'acquisition de soixante parts sociales d'une valeur nominale de cent euros.

Aux Ateliers de la Liberté, membre du mouvement coopératif, entre au capital avec la souscription d'une part sociale d'une valeur nominale de 750€, soit un apport total en capital de 750€. Plusieurs projets en cours avec cette Scop : ouverture d'un Compte Courant d'Associé voté lors du CA du 19/5/22 et intégration de leur utilitaire actuellement sous utilisé dans la flotte Citiz.

Nom ou RAISON SOCIALE	Prénom	Catégorie d'associé	Montant souscrit	Nb de parts	Adresse	CP	Ville
Lilas Autopartage		Bénéficiaire	6000€	8	28 rue de Tournai	59000	Lille
Aux Ateliers de la Liberté		Bénéficiaire	750€	1	40 Bd Frédéric Arnaud	09200	Saint Girons
Freville	Hélène	Bénéficiaires	750€	1	24 rue des consuls	31300	Toulouse

Soumise au vote, cette résolution est adoptée par les membres du CA.

18h12 - Résolution n°2 : Sorties du capital au 23/06/2022

Aucune sortie de capital
Soumise au vote, cette résolution est adoptée par les membres du CA.

18h14 - Résolution n°3 : Montant du capital au 23/06/2022

Suite aux résolutions 1 et 2 du présent procès-verbal, le capital social de la coopérative passe donc de 552 750 € à **560 250€ au 23/06/2022**.

Soumise au vote, cette résolution est adoptée par les membres du CA.

18h16 - Résolution n°4 : Changement de collège

Aucune demande de changement de collège.
Soumise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité par les membres du CA.

T.B.

18h17 – Résolution n°4 : Changement de représentant permanent de France Autopartage

Le CA prend acte de la nomination de Monsieur Nicolas GUENRO en qualité de représentant permanent de Toulouse Métropole, en lieu et place de Monsieur Yvon ROCHE et à effet du 27 janvier 2022. Le CA remercie Monsieur Yvon ROCHE pour son investissement.

Soumise au vote cette résolution est adoptée par les membres du CA.

COMMUNIQUER

18h18 - Sujet n°5 : Stratégie de marque

Le PPT de ce qui nous a été présenté le 9 juin est dans le dossier partagé du CA.

Des groupes de travail ont fait ressortir les bons et mauvais points des 3 propositions.

Une proposition définitive devrait être présentée au Comité de Direction du réseau le 4 juillet.
Si retard ou vote infructueux, validation définitive lors du séminaire d'août.

Une chose est sure, le freefloating continue, mais sous marque "Citiz" ce qui sonne donc le glas de la marque "Yea!"

Alexandre présente rapidement les différentes pistes travaillées par les 3 équipes: orienté service, territoire-pop ou human first.

Il explique que plusieurs éléments sont conservés, d'autres exclus, dans chaque piste.

Les équipes doivent retravailler les propositions en fonction des retours effectués par les groupes de travail.

Le 4 juillet, la présentation d'une piste finale en Codir sera effectuée, avec un vote.

Le changement aura lieu en septembre.

18h20 - Sujet n°7 : Etude d'impact (présenté par Séverine)

Ce chantier a pour objectif non pas de mesurer les impacts de ce que l'on fait, mais plutôt de tenter de mesurer l'impact potentiel de Citiz Occitanie en situation de prospective (principe de recherche-action). Il s'agit de se projeter sur les territoires d'Occitanie.

On part de l'hypothèse que l'organisation et le fonctionnement en SCIC induit un ou des impacts sur le territoire.

L'idée serait de pré-repérer les territoires les plus "greffants" avec notre modèle, c'est à dire identifier les zones susceptibles d'être les plus accueillantes pour un essaimage de nos actions, avec les parties prenantes.

T.B.

RENAULT Clio E-Tech 140 Business Hybride	30/06/2021
RENAULT Clio E-Tech 140 Business Hybride	30/06/2021
NISSAN Juke DIG-T 114 Business Edition	26/04/2021
NISSAN Juke DIG-T 117 DCT7 Business Edition Automatique	04/01/2021
RENAULT Grand Scenic TCe 140 FAP - 21 Business	27/04/2021
RENAULT Mégane IV Berline TCe 140 EDC FAP-Business	11/05/2021
RENAULT Mégane estate TCe 140 EDC Business	04/06/2021
PEUGEOT - 208 BUSINESS 208 PureTech 75 S&S BVM5 - Active Business	19/11/2020
PEUGEOT - 208 BUSINESS 208 PureTech 75 S&S BVM5 - Active Business	30/10/2020
FIAT 500 Hybride Renault Avranches	01/08/2021
RENAULT Captur E-Tech 145 21 Business Hybride Renault Dole	23/06/2021
DACIA Sandero (MCA)	27/06/2016
208 Auterive (FLIZ)	24/09/2012

18h44 - Résolution n°10: 9 nouvelles stations début juillet

Toulouse Métropole n'attribue plus de places de stationnement en centre-ville pour la création de nouvelles stations d'autopartage, Citiz Occitanie poursuit le déploiement de son service en boucle au travers de la création de stations FLEX. Solution déjà expérimentée par certains de nos homologues du Réseau Citiz. Une station FLEX, c'est :

Comme une Citiz !
A la différence que votre voiture partagée n'aura pas de place autopartage dédiée en voirie, mais sera stationnée comme n'importe quelle autre voiture dans une rue de sa zone Citiz Flex.
Le stationnement doit bien sûr être autorisé et non restreint dans le temps.
Les zones Flex sont dans des quartiers à stationnement gratuit.
30 mn avant votre réservation, un SMS vous proposera de localiser votre voiture dans cette zone via votre appli. A votre retour, il vous suffit de stationner le véhicule dans cette même zone Citiz Flex.

En avant-première, voici les stations qui arrivent :
Lapujade, Tahiti, IUT, Borderouge, Basso-Cambo, Jean Rieux, Argoulets, Jules Julien, Bd de Suisse, 21 septembre

Il est noté que ce modèle FLEX est pour l'instant considéré comme un état "transitoire" dans l'attente d'attribution d'une station fixe "classique" dans chacune des "Station Flex" et que la redevance n'est pas payée à la collectivité car aucune place n'est attribuée.

L'équipe de Citiz a rencontré Maxime Boyer, Vice-président en charge du vélo et des nouvelles mobilités. Ce dernier a fait état d'une nouvelle procédure en matière d'attribution de stations Citiz: les Maires de quartier doivent valider préalablement ces stations.

Cette proposition de station FLEX permet de poursuivre le développement de l'offre de service Citiz, sans perdre de temps pour répondre aux nouveaux besoins usagers qui émergent, en attendant l'attribution de stations dédiées sur l'espace public.

https://service.citiz.fr/webapp/prospect/0

T. B.

La démarche est donc stratégique. Une question évaluative a été identifiée. On peut la reformuler ainsi : *"En quoi le modèle de CITIZ est attractif pour un territoire rendant vertueux sa politique de mobilité"*...

La réflexion va amener CITIZ Occitanie à s'interroger sur différents points, par exemple :

- les modèles ou modalités d'intervention dans ces nouveaux territoires (il est précisé qu'il pourrait être envisagé de se développer sous d'autres formes);

- en se projetant sur ce que l'on pourrait devenir/être, on pourrait envisager la question de la possibilité de financements d'innovation sociale;

- le fait d'ouvrir le sujet de conditions de mise en place de collectifs citoyens autour de l'autopartage;

- ...

Si utilisation - démotorisation : foisonnement de gens qui roulent de moins en moins

Séverine précise que les indicateurs permettant de mesurer l'impact de Citiz Occitanie restent à définir dans les prochaines étapes de la démarche.

Il est précisé que ce travail se distingue de celui des mesures de nos impacts que nous effectuons déjà par ailleurs: bilan carbone cette année / autopartage déjà étudié par ailleurs avec des études : 6T, Ademe...

SE DEPLOYER : INVESTIR tout en garantissant l'EQUILIBRE (proposition de fusion des 2 sujets par Séverine)

18h40 - Sujet n°8 : Projet Montpellier

Véronique, Aurélien et Alexandre ont revu Olivier de Broissia qui est venu rencontrer l'équipe et discuter à l'agence. Cela a permis de clarifier certains points.

Olivier De Broissia doit revenir vers nous, afin d'expliciter son souhait de poste exact.
Il semble que nous nous dirigeons vers une demande de 100% salarié Occitanie, sur un poste de développement d'Occitanie Est + missions en sous-traitance pour le Réseau national.

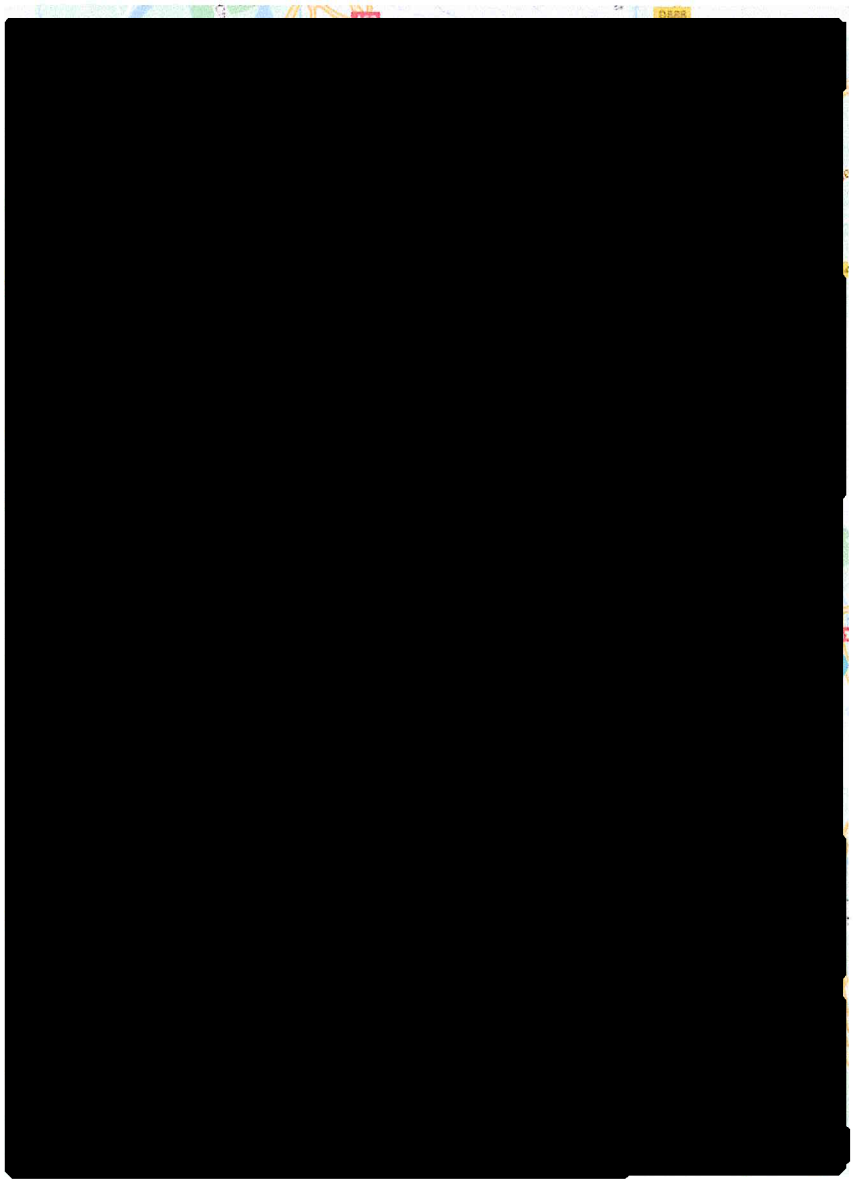
Aurélien et Alexandre doivent préparer la proposition finale avant le prochain CA de juillet.

Dans le même temps, Olivier de Broissia doit clarifier sa position et ses prétentions.

18h42 - Résolution n°9 : 17 nouveaux véhicules début juillet

TOYOTA YARIS Hybride Dynamic Business Blanche	Neuve
RENAULT Twingo III SCe 75 - 20 Zen	15/10/2019
NISSAN Micra IG-T 92 Made in France	18/02/2021
NISSAN Micra IG-T 92 Xtronic Made in France Automatique	18/02/2021

T.B.



18h46 - Sujet n°11 : Citiz Flotte

Le consultant a fini son étude de 10 jours financée par la BPI.

Ses préconisations, en synthèse, sont celles-ci:

- Véhicules d'occasion récente (1 an) en sourcing pays de l'est
- Exploités 2-3 ans
- Revente gérée en local mais pilotée par Citiz Flotte
- 1 Poste de direction internalisé mais la partie "compétence métier" de négociant/logisticien de flotte à prendre en presta externe le temps du lancement.
- Beaucoup d'économies potentielles (trop optimiste ?)

Le bilan final arrive bientôt.

La notion d'économie d'échelle au niveau réseau se précise.

T.B.

19h00 - Sujet n°12 : Activité

Historique : en mai, pour la première fois le CA mensuel dépasse les 110k€ !!!

La progression par rapport à mai 2021 reste très confortable (+39% en loc pures, +35% pour le CA global) même si en deçà de celles de mars et avril. En 2021 ces deux mois avaient souffert d'un semblant de confinement, ce qui explique cela.

L'activité bat son plein, l'AP attire et notre service répond à cette demande croissante. Les nouvelles voitures en commande vont permettre d'éviter la saturation de notre offre. Notre choix d'intégrer des voitures d'occasion prend tout son sens : ne pas encourager la construction de nouvelles voitures alors que les parkings constructeurs regorgent de voitures aptes à rouler encore, contourner les délais de livraison croissants et non maitrisés etc…

Les difficultés financières de Iodines devraient nous amener de nouveaux clients déjà auto partageurs. L'arrivée potentielle de nouveaux concurrents fera parler d'AP, c'est toujours favorable. Nos valeurs et notre éthique ainsi que notre appartenance à un réseau national nous positionneront de manière avantageuse sur le marché local.

On est bons et on est prêts : croyons en nous, félicitons-nous ! 😊

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Produit Location HT	59 878 €	54 817 €	65 975 €	73 855 €	94 881 €
Produit Location + Abo. & inscriptions HT	72 934 €	68 039 €	80 953 €	87 321 €	108 298 €
Evolution n-1	136%	114%	145%	152%	139%
CA Total HT	78 697 €	73 076 €	89 050 €	95 038 €	113 682 €
Evolution n-1	135%	118%	151%	159%	135%

Au-delà du record de CA mensuel, mai a vu aussi le record de CA quotidien battu avec 14412,96€ TTC le dimanche 29 mai.
Et, pour info, depuis un autre record a été battu, le dimanche 19 juin, celui du nombre de trajets en une journée : 117. Soit plus que le nombre de voitures disponibles ce jour-là (97) !

19h02 - Résolution n°13 : Plan de financement

Point sur le tour de table prévisionnel (1 million d'euros) :

- 180k€ en PPRES avec l'URSCOP : Accordé
- 180k€ en Fond ISO avec IéS : en cours d'instruction
- 40k€ en CCA ou TP à 5% avec IéS (condition pour nous suivre sur fond ISO) : idem
- 300k€ en Prêt Relance Occitanie avec la BPI : dépôt de dossier imminent
- 300k€ en Crédit-Bail avec le Crédit Coopératif : Accordé

Ces fonds vont être utilisés à ces fins :

Remettre au propre les véhicules de plus de 3 ans (intérieur/extérieur) pour que notre décision de garder les véhicules plus longtemps ne pénalise pas l'attractivité du service. (10k€)

Relooker les Yea! Aux couleurs de la nouvelle charte graphique du freefloating Citiz. (30k€)

T.B.

Infos supplémentaires de la part d'ERA :

- Un changement d'habitude utilisateurs (passage de TOTAL à DKV par exemple) doit permettre d'apporter un plus, au-delà de quelques milliers d'€ d'économies
- Le réseau DKV est différent de celui de TOTAL, donc les habitudes des usagers seraient perturbées
- Le feedback des coopératives utilisant DKV ne semble pas excellent
- Des fonctionnalités de Mooncard semblent intéressantes, notamment :
 - Elargissement des stations disponibles (satisfaction utilisateurs)
 - Pas de gestion des tickets (gain de temps gestion)
 - Certaines fonctionnalités appli Mooncard déjà intégrées à l'appli CITIZ grâce à l'expérience de CITIZ Franche Comté (gain de cycle et diminution du risque)
- Et certaines présentent un risque
 - Récupération TVA à risque du fait de la non-existence du ticket justificatif pour certaines stations
- Les frais fixes de Mooncard sont élevés, même si d'un point de vue global, cette solution fait économiser plusieurs milliers d'euros (prix carburant et frais)
 - Une opportunité de négociation des frais pourrait être envisagée en élargissant le nombre de Coopératives CITIZ utilisant Mooncard

Par ailleurs, ci-dessous, quelques éléments de contexte de MOONCARD pour en comprendre le rattachement et évaluer les aspects RSE par rapport à la solution actuelle par TOTAL Energies :

La société est en nom propre MOONGROUP SAS (https://www.societe.com/societe/moongroup-818620783.html), créée en 2016 par ses co-fondateurs, toujours PDG et propriétaires (avec quelques levées de fonds)

Les co-fondateurs sont Tristan LETEURTRE et Pierre-Yves ROIZOT

Tristan (https://www.linkedin.com/in/tristanleteurtre/) a un parcours chez VLC Media Player (opensource) puis chez ANEVIA (rachetée récemment par ATEME – 50M€ de CA et propriétaire particulier Michel ARTIERES), pas d'activité « nocive » a priori

Pierre-Yves (https://www.linkedin.com/in/pierre-yves-roizot-4639961a/) est passé dans diverses sociétés (CMA-CGM, Vente-privée, Torrefaction de café, ERES), pas d'activité « nocive » a priori

Il est précisé qu'il n'a pas été possible d'envisager de travailler avec le système de l'opérateur "C2A", ce dernier exigeant une carte bancaire nominative.

Il est partagé en séance que le système Mooncard opèrerait un changement majeur sur la pratique client, avec une simplification substantielle de cette étape.

Il est précisé que la communication accompagnant le changement de système sera indispensable pour permettre l'adoption gagnante du système par le client (ce dernier devant prendre en photo la facture d'essence pour l'envoyer via l'appli citiz).

Il est à cet effet précisé que MoonCard développe des ponts sur les applis. Mooncard est déjà intégré à l'appli Citiz suite à l'expérience de Citiz Franche Comté, ce qui facilitera le changement de système dans cette option.

Le risque évoqué sur la récupération de TVA reste très minime, et la facilitation évidente pour les usagers.

T.B.

Investir dans de nouveaux véhicules. (Tout le reste. Par exemple, les nouveaux véhicules ont engagé 320k€)

Le Crédit-Bail ne donne aucun fond en trésorerie.

Le PPRES a été accordé mais pas encore versé.

Les autres dispositifs sont à l'étude.

Nous fonctionnons donc sur la trésorerie en attendant les versements.
Ainsi, il n'y aura rien à faire ou à placer avec cet argent car il ne restera pas longtemps ou viendra compenser une avance de trésorerie déjà faite.

Au 20/06/2021, la trésorerie disponible s'élève à **406k€**, déduction faite de :

- Achats de voitures de juin en cash 180.3K€
- Souscription de 6k€ au capital de Lilas Autopartage

Versements à venir :

- CCA Aux Ateliers de la Liberté, voté au dernier CA,100k€ bloqués 1 an
- CCA aux Imaginations Fertiles, montant en cours de définition, 20k€ bloqués 3 ans

19h04 - Résolution n°14 : Carte carburant : Mooncard ou DKV ?

Le cabinet Expanse Reduction Analysis (ERA) nous a fait un retour sur l'étude des coûts en matière de carte carburant. Sa préconisation nous pousse à délaisser Total et à choisir entre Mooncard et DKV, tous les deux moins cher.
La présentation et leurs calculs sont dans le dossier partagé.

La solution DKV présente un avantage financier en regard de la solution Total mais n'offre pas de changement majeur pour le client sauf à complexifier les stations accessibles ou pas. Expérience Réseau pas que satisfaisante.

Mooncard permet un accès à l'ensemble des stations carburant du marché, toutes enseignes et grandes surfaces incluses. C'est un avantage considérable dans le parcours client jusqu'ici cantonné aux seules stations Total. Le client doit prendre la facture en photo. Sur certaines stations la remontée de facture est automatique à Mooncard mais pas toutes. Si la facture n'est pas envoyée et ou n'est pas disponible, aucune justification de TVA n'est disponible. Côté service client et comptabilité, plus de facturettes carburant à traiter et saisir ce qui représente un gain de temps considérable pour la structure de CITIZ. Toutefois, la remontée des données, d'achat à Mooncard, constaté en Franche Compté, est de 80%, 20% des tickets carburant étant non édité. (soit pas disponible soit pas remontée par le client et pas remonté par le vendeur).

Théoriquement, sur ses 20% de TVA pas constaté, ne serait pas récupérable. Afin de couvrir cette perte financière (estimée à 5000€ en 2021), nous pouvons envisager de :

- Récupérer la TVA au risque d'un éventuel contrôle fiscal
- Provisionner pour risque la TVA déduite sans justificatif
- Appliquer une pénalité de 20% au client qui ne fournit pas de ticket

T.B.

La question du lien avec une banque, pour assurer le volet financier lié au service est posée.

En conclusion, l'étude de ces différents systèmes nous permet de partager que le système Mooncard nous permettrait de:

- **nous séparer de Total,**
- **simplifier les démarches pour le client,**
- **un gain de temps de traitement des dossiers pour l'équipe salariée,**
- **un gain financier,**
- **une évolution de notre appli que l'on peut envisager sereinement étant donné les expérimentations déjà menées dans le réseau Citiz**
- **en bref, ce système Mooncard présente des atouts incontestables pour Citiz Occitanie !**

Les membres du CA décident de basculer vers le système proposé par Mooncard, en actant la nécessité d'accompagner les usagers dans ce changement par une communication pédagogique.

GOUVERNANCE

19h34 - Sujet n°15 : Comment trouver plus de temps ?

Pour rédiger les PV d'AG, etc... qui au sein de l'équipe pourrait avoir envie et à qui on accorderait du temps ? justement 😊 pas au sein de l'équipe si possible

Il est partagé en équipe l'état des lieux suivant:

1/ la charge de travail la plus importante réside dans le rapport d'activité du CA à l'AG. Aurélien fait part du temps et de l'énergie mise sur la production de ce document préalablement aux AG.

2/ la nécessité de soulager l'équipe salariée sur la rédaction des PV d'AG

3/ l'importance de finaliser les CR des CA en s'appuyant sur les membres du CA. Ces CR constituent la donnée qui vient alimenter le rapport d'activité du CA à l'AG.

Tisséo partage son retour d'expérience sur les sujets importants à arbitrer dans l'année: une liste qui flèche tous les sujets potentiellement identifiés pour les futures AG pourrait être établie très en amont et tout au long de l'année afin de permettre à chacun des membres du CA de contribuer plus facilement à la préparation du rapport d'activité.

Les CA sont denses et compilent toute la matière nécessaire pour préparer ce rapport. Il s'avère donc important de pouvoir les finaliser au fur et à mesure.

Tisséo partage son retour d'expérience sur le fonctionnement des CR de COPIL. Les CR des AG pourraient sans doute être allégés et prendre la forme de relevés de décision.

Les propositions suivantes sont faites:

1/ La finalisation des PV du CA est confiée à un(e) membre du CA à tour de rôle.

T.B. 85

2/ Il est proposé la création d'un document partagé dans le canal CA pour lister les sujets pour le rapport du CA à l'AG. La maquette du Rapport d'activités du CA serait ainsi établie très en amont sur Teams en listant et compilant l'ensemble des sujets pré-fléchés en AG afin de pouvoir alimenter ce rapport au fur et à mesure.

Pour consolider ce document, il est proposé à l'issue de chaque CA d'identifier les sujets à éventuellement ajouter dans ce document.

3/ La création d'un document similaire est proposée côté équipe salariée. Ce dernier pourrait permettre ainsi de rendre visible les actions portées par l'équipe auprès des coopérateurs en AG.

4/ Il est proposé que les membres du CA finalisent aussi à tour de rôle le PV de l'AG. Il est demandé de prévoir de disposer d'un ordinateur au moment de l'AG pour finaliser ce dernier en temps réel (tout le monde n'est pas équipé) et permettre ainsi la participation de chacun(e) à ces CR (tout le monde ne dispose pas de tous les outils informatiques).

19h54 - Sujet n°16 : Rendre les CA plus efficaces (propos de Séverine)

Pour un bon fonctionnement du CA, Séverine propose, en plus des règles de facilitation de la réunion, de ne pas mettre plus de 3 points, idéalement 2, à l'ordre du jour de chaque axe (Equilibrer, Communiquer...) en les structurant par couleur (rouge, orange, vert...) sauf à dédier le CA sur un axe et ses sujets prioritaires.

Elle partage le besoin de structurer et prioriser les sujets.

Elle propose de regrouper les deux axes Equilibrer et Investir en un seul : Se déployer...

Réactions :

La proposition d'un nombre de sujets fixe a priori paraît ajouter de la complexité supplémentaire à un fonctionnement qui change beaucoup et qui met en avant l'enjeu de la gouvernance partagée. La proposition ne semble pas non plus très adaptée à la conjoncture que nous vivons au sein de Citiz Occitanie.

Il est partagé que les sujets verts peuvent être discutés hors du CA, en amont mais aussi après la réunion. Dans le cas où les réactions en amont seraient nombreuses sur les sujets verts, peut-être faudra-t-il se poser la question de les faire basculer en orange? Ceci renvoie donc à la nécessité de bien réaliser la classification en amont. Le sujet du jour "Projet Montpellier" nécessitait que l'on prenne un peu de temps pour en parler en équipe.

Pour éviter de surcharger le temps imparti au CA sur les sujets verts, il est proposé néanmoins simplement de demander au début de la réunion s'il y a des questions sur le sujet de sorte à passer rapidement s'il n'y en a pas.

Il est partagé que ces sujets, il n'est pas prévu d'engager de débat au sein du CA. Il est donc important que les membres du CA puissent prendre connaissance de l'ordre du jour des sujets à l'avance.

T.B.

Il est rappelé également le besoin de se fixer 2h30 max par CA, sans pause, en démarrant à l'heure.

Les membres du CA décident de faire évoluer les sujets verts (uniquement réponse aux éventuelles questions), garder la souplesse de la classification si l'on voit qu'un sujet suscite débat, mais de ne pas se fixer un nouveau cadre limitant le nombre de sujets à priori.

L'important est de respecter la contrainte de durée du CA. 2h30 max.

20h24 - Sujet n°17 : Cartographie du système d'acteurs à l'échelle nationale

Séverine partage le besoin de pouvoir disposer d'une cartographie du Système d'acteurs du réseau pour s'y retrouver (Citiz Dev, FAP, Citiz Flotte...) ainsi que leurs missions et métiers, les périmètres d'actions et le type de structure (SCIC...). Ce sujet a un lien avec le travail en cours sur la réflexion sur l'Impact.

Attentes :

Présenter le réseau de manière claire aux nouveaux administrateurs qui intègrent le CA pour mieux appréhender la complexité du jeu d'acteurs et se repérer.

Présenter les liens entre structures, et les personnes ressources au sein du réseau, sur tel ou tel sujet

Le sujet n'est pas urgent mais cet outil permettrait de s'approprier un peu mieux les sujets.

France Autopartage :
Raison d'être :

« Citiz aspire à une société sobre et coopérante, où les individus partagent des biens et des services pour permettre à chacun de se déplacer dans le respect de la planète et la préservation des ressources »

Liens concrets avec Citiz Occitanie :

- Fourniture de "services" de communications
- Fourniture d'outils de gestion technique de l'autopartage
- Fourniture d'achat groupés ou location de matériels nécessaire à l'autopartage (Boitier, Arceau
- Optionnellement : gestion de comptabilité
- Assistance technique et/ou comptable ou de gestions.
- Actions de formation sur les outils partagés

Citiz Développement :

Statuts

T.B.

Dans le cadre du développement de l'autopartage sur de nouveaux territoires, du soutien financier et de support nécessaire à ces initiatives, il est apparu nécessaire de créer une coopérative répondant à ces besoins. Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif est en adéquation avec l'activité d'autopartage : une activité d'utilité publique collective, respectueuse de l'environnement et en accord avec l'ensemble des politiques de mobilité durable.

Les fondements de ce projet sont résolument ceux d'un fonctionnement démocratique dans le cadre d'une économie sociale et solidaire permettant à chaque usager de participer tant sur le plan financier que décisionnel au bon fonctionnement du service et de l'entreprise en accord avec des partenaires financiers, institutionnels, conseils ou fournisseurs.

Liens concrets avec Citiz Occitanie :

20h44 – Tour de Clôture :

Chacun exprime comment il a vécu la réunion et comment il se sent en fin de réunion (Pour apprendre ensemble et progresser, réfléchir à la qualité d'écoute et la qualité des échanges)

20h55 – Fin (désignation de la personne qui va finaliser le compte-rendu)

Résolution n°10 : Pouvoirs pour les formalités

Le CA confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Soumise au vote cette résolution est adoptée par les membres du CA.

Le Conseil d'administration est levé à 21h.

Le Président
Aurélien TARDIVEAU

Véronique METRO
Administratrice

Thierry BOURRET
Administrateur